



Chères, chers collègues, j'ai le plaisir de vous adresser la nouvelle plaquette des sessions d'information et de formation qui auront lieu au premier semestre 2022.

La réforme de la formation des élu-e-s initiée en 2021 vise à ce que les organismes de formation proposent des sessions de qualité correspondant à nos besoins. Cette idée, le pôle la porte depuis sa création par Jean-Marc Pastor, il y a près de 30 ans. Votre souhait d'apprendre, vos aspirations et la volonté de tisser du lien entre les élu-e-s sont la boussole de ce service, le socle des thèmes proposés ce semestre.

Ainsi, vous retrouverez naturellement des thématiques « traditionnelles » toujours aussi essentielles : la loi de finances, la voirie communale, les chemins ruraux, la prise de parole en public ou encore la gestion des conflits.

En complément, vous découvrirez aussi plusieurs nouveautés issues de travaux de coopération. D'une part, avec des partenaires majeurs du tissu local : le Centre de Gestion, le CAUE ou encore la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. D'autre part, en interne, avec les Commissions et les autres services de l'Association : la lutte contre les violences faites aux femmes (Commission Santé), l'animation des Conseils municipaux de jeunes (Commission

PROGRAMME PREMIER SEMESTRE 2022

Jeunesse), la prévention des cyberattaques dans vos communes (pôle numérique) ou encore la gestion de projets (pôle juridique et pôle finances-fiscalité).

Au-delà de ces propositions, nous avons, bien sûr, souhaité honorer vos nouvelles demandes. Certaines revêtent une importance toute particulière. À titre d'exemple, l'annonce d'un décès inattendu à une famille est un sujet sur lequel plusieurs d'entre vous avaient souhaité être accompagnés. Nous espérons que cette première session correspondra à vos attentes sur ce sujet, toujours difficile dans la vie d'un-e élu-e.

Enfin, pour répondre aux requêtes portant sur la question environnementale, nous participerons, à notre échelle, à deux journées mondiales mettant en lumière l'économie circulaire de manière ludique.

Chères, chers collègues, nous restons à votre disposition pour poursuivre ensemble l'amélioration continue des formations proposées.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement lors d'un de ces événements, je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2022.

Jean-Marc BALARAN,
Président

Contactez le service formation

- Le service formation se tient à votre disposition par mail : ana.rodriquez@maires81.asso.fr
- Par téléphone : **05 63 60 16 37**

Situation sanitaire

Chères élues, chers élus, en raison du contexte sanitaire, voici quelques précisions importantes sur l'adaptation des sessions en fonction des restrictions en vigueur.

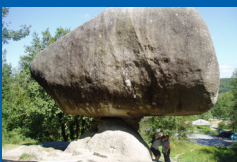
Dans le cas où une jauge limitant le nombre de participants serait imposée par la Préfecture : les élus seront conviés aux sessions selon la date d'inscription. **Par conséquent, nous invitons chaque élu à s'inscrire rapidement** pour maximiser les possibilités de participer aux sessions en présentiel.

Dans le cas où les rassemblements en présentiel seraient interdits : les sessions en soirée seront réalisées par visioconférence. Pour des raisons pédagogiques, les sessions

de plus de deux heures seront quant à elles reportées pour se tenir en présentiel à un moment plus opportun.

Pour les repas : Les séances de formation en soirée sont habituellement suivies d'un repas pour celles et ceux qui le souhaitent. En fonction du contexte sanitaire, le dîner pourra se voir soit remplacé par un autre moment convivial (exemple : verre de l'amitié) ; soit annulé. Une mention spécifique sera portée à ce sujet sur la convocation de rappel qui vous sera envoyée quelques jours avant la formation.




Enfin, afin de garantir la sécurité de tous, l'ensemble des protocoles en vigueur (port du masque, distanciation, etc.) sera systématiquement appliqué.








Loi de finances 2022

Comme chaque année, une nouvelle loi de finances prévoyant les ressources et les dépenses du budget de l'Etat sera votée fin 2021 pour être appliquée en 2022. Cette session vous présentera les principales dispositions concernant le bloc communal pour 2022, à savoir le Plan de relance de 100 Md€, les fonds de concours et la fiscalité directe et indirecte locale.

 17	Lundi 17 janvier 18h à 20h
	Cuq Toulza Maire d'accueil : Jean-Claude PINEL Salle Jacques Prévert
	Jérémy Chaigneau Expert en finances locales, Cabinet Ressources Consultants.

Le maire employeur (CDG): module recrutement et gestion du personnel

Dans ce module, vous découvrirez le principe du recrutement par concours, la typologie des emplois, le recrutement de contractuels et des fonctionnaires, les positions statutaires; et les éléments principaux du déroulement de la carrière (entretien professionnel, formation, retraite et chômage).

 15	Mardi 15 février 9h30 à 12h
	Labastide-Saint-Georges Maire d'accueil : Emmanuel JOULIE Salle du conseil
	Centre de Gestion

Violences faites aux femmes (dans le cadre du partenariat Commission santé de l'ADM81 avec le CDIFF et Paroles de femmes)



Au cours de son mandat, tout-e élu-e peut être confronté-e à des situations de violences faites aux femmes. Dans un contexte d'augmentation des cas recensés, notamment durant la période de confinement (+10% en 2020 selon le Ministère de l'Intérieur), la Commission Santé a souhaité se mobiliser avec deux partenaires locaux afin de proposer une sensibilisation à ces questions. À l'issue de cette session, vous pourrez identifier une situation de violence (cycles de violence...), les interlocuteurs essentiels et les dispositifs existants pouvant être mobilisés ; et distinguer ce qui peut être dit et ce qui ne doit pas être dit dans ce type de situation.

 7	Jeudi 7 avril 18h à 20h
	Labruguière Maire d'accueil : David CUCULLIERES La Fabrique
	CIDFF, Paroles de femmes
 12	Mardi 12 avril 18h à 20h
	Liste-Sur-Tarn Maire d'accueil : Maryline LHERM Pôle des aînés
	CIDFF, Paroles de femmes

Focus sur l'économie circulaire




Journée mondiale du recyclage: Petit déjeuner informatif: valoriser les entreprises de sa commune souhaitant s'engager dans la transition écologique

À l'occasion de la journée mondiale du recyclage, nous vous invitons à découvrir les dispositifs proposés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn pour valoriser les entreprises de votre commune qui souhaiteraient s'engager sur la voie de la transition écologique. Un élu viendra également témoigner de son retour d'expérience sur sa commune.

 18	Vendredi 18 mars 9h à 10h30
	Lautrec Maire d'accueil : Thierry BARDOU Mairie
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn

Journée mondiale de la Terre - session info-visite


À l'occasion de la journée mondiale de la Terre, événement visant à protéger l'environnement, nous vous proposons deux visites sur le thème de l'économie circulaire. Le matin, nous vous convions à une visite commentée exceptionnelle des unités de recyclage du groupe Autoplus: un site unique en Europe avec 30000m2 de bâtiments destinés à reconditionner les pièces de voitures, motos et véhicules industriels avant revente. L'après-midi se poursuivra avec une visite commentée du Pôle des Energies Renouvelables de Trifyl, de ses équipements de valorisation énergétique, et la découverte du chantier du prochain grand projet industriel. Les participants seront ensuite invités en salle pour comprendre et échanger sur la gestion des déchets aujourd'hui, le service public Trifyl et les avancées du projet TRIFYL HORIZON 2030. Une belle occasion d'appréhender les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la question des déchets, et d'anticiper les évolutions à venir pour nos concitoyens en matière de réduction, de détournement et de tri.

 22	Vendredi 22 avril 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
	Gaillac et Labessière-Candeil
	Laurent Héral Président du groupe Autoplus Christelle VERDIER Chef du service Communication et Relations Extérieures, Trifyl



Développer l'attractivité sur son territoire à partir du patrimoine culturel de sa commune

Cette session a été créée pour les élus désireux de promouvoir l'attractivité à partir du patrimoine culturel de leurs communes. Celui-ci recouvre à la fois le patrimoine culturel matériel (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits, monuments, sites archéologiques) et le patrimoine culturel immatériel (traditions orales, arts du spectacle, rituels). À partir de l'expertise du Conseil Départemental en la matière et le témoignage d'expériences réussies, vous y découvrirez des outils et des pratiques fructueuses pour gérer ce type de projets.

	Samedi 12 mars 9h30-12h30
	Aussac Maire d'accueil : Richard MARTINEZ Salle des fêtes
	Carine Laborie chef de service de la Conservation départementale des musées du Tarn (Conseil Départemental du Tarn), Philippe Sour chargé de mission « langue & culture occitanes » (Conseil Départemental du Tarn) Catherine Rabou conseillère départementale, Vice-Présidente de la Commission Éducation : à la culture occitane et à la lecture publique




Formation visite CAUE

Cette année, nous vous convions dans le Lot afin de découvrir plusieurs opérations d'aménagement urbain visant à accueillir de nouvelles populations dans un cadre qualitatif en lien avec les bourgs existants.

	Mardi 17 mai 8h30 à 18h
	Cajarc, St-Simon (Lot)
	CAUE du Tarn

Gérer un projet efficacement

Dans la continuité des sessions ayant eu lieu en 2021 sur la gestion de projet, Aurélie Ragaru et Laurence Payrastra vous invitent à découvrir comment appréhender sa gestion de projet au mieux sur les plans juridiques et financiers. À la suite de cette session, vous pourrez ainsi identifier les étapes principales d'un projet et les principaux points de vigilance juridiques et financiers à prendre en compte pour votre commune. Vous pourrez également ordonner les principales actions juridiques et financières indispensables.

	Jeudi 2 juin 9h30 à 12h30
	Técou Maire d'accueil : Jean-François BAULES Salle des associations (MJC)
	Aurélié Ragaru Responsable aux affaires juridiques, ADM81 Laurence Payrastra Responsable finances/fiscalité, ADM81






LES FORMATIONS




Domaine public, domaine privé de la commune : les voies communales et les chemins ruraux

Suite à de nombreuses demandes, nous vous proposons à nouveau ce parcours afin de vous faciliter la gestion des voies communales et des chemins ruraux. Ces deux types de voiries, à première vue semblables, appartiennent à deux classifications bien différentes : le domaine public pour les voies communales et le domaine privé pour les chemins ruraux. À l'issue de cette formation, vous pourrez distinguer le domaine public et le domaine privé, différencier un chemin rural et une voie communale et appliquer les régimes juridiques correspondants à chacun.

Module 1/Domaine public, domaine privé et voies communales

	Mardi 1^{er} février 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
	Réalmont Maire d'accueil : Henri VIAULES Salle du lavoir (place du foirail)
	Maître Sophie Banel Avocate au barreau de Paris, spécialiste gestion des biens publics et privés des personnes publiques, Cabinet Goutal, Alibert et Associés

Module 2/Chemins ruraux Prérequis : avoir assisté/visionné le module 1.

	Mardi 8 février 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
	Réalmont Maire d'accueil : Henri VIAULES Salle du lavoir
	Maître Sophie Banel Avocate au barreau de Paris, spécialiste gestion des biens publics et privés des personnes publiques, Cabinet Goutal, Alibert et Associés



Prévenir et gérer les conflits avec la communication non-violente: module 2 développer son écoute au service des administrés




Fort du succès du premier module proposé en 2021, nous vous proposons d'approfondir le thème avec de nouvelles techniques de communication non-violente. Pour celles et ceux qui souhaitent suivre le premier module afin de pouvoir s'intégrer à ce module, le pôle reste à disposition pour l'organisation d'une session en amont.

	Lundi 21 et mardi 22 mars 9h30 à 17h30
	Fréjairrolles Maire d'accueil : Jérôme CASIMIR Salle du conseil
	Béatrice Blanc Formatrice certifiée en communication non-violente par l'Association Française de Communication Non-Violente (AFFCNV)

Prendre la parole en public: module 2 le débat contradictoire




Conseils municipaux, réunions publiques, etc. Les élu-e-s ont de multiples occasions de prendre la parole en public lors d'événements où plusieurs opinions s'affrontent. Cette session s'adresse aux élu-e-s souhaitant se perfectionner à l'exercice. L'objectif de cette session est d'identifier les éléments clés pour préparer efficacement un débat contradictoire, d'être capable d'utiliser les "bonnes postures" lors de ces débats et d'appliquer des outils efficaces pour faire face aux situations déstabilisantes ou difficiles lors de ce type d'échanges.

	Samedi 2 avril 9h30 à 17h30
	Donnazac Maire d'accueil : Caroline BREUILLARD Salle communale
	Anne Caussanel Formatrice-spécialiste en communication, Organisme AD Formation

	Mardi 3 mai 9h30 à 17h30
	Damiatte Maire d'accueil : Evelyne FADDI Salle communale
	Anne Caussanel Formatrice-spécialiste en communication, Organisme AD Formation




L'élu et l'annonce d'un décès inattendu aux familles

Fort de ses expériences sur le thème au sein des cellules de crise d'AZF en 2001 et de son travail au centre de formation des médecins du CHU de Toulouse, Brigitte Quintilla, psychologue clinicienne des hôpitaux de Toulouse animera cette session. Vous y découvrirez les différents mécanismes humains de défense face au deuil et les techniques de communication pouvant être mobilisées dans ces situations.

	Jeudi 21 avril 9h30 à 17h30
	Vielmur-Sur-Agout Maire d'accueil : Catherine RABOU Maison des sports
	Brigitte Quintilla Psychologue-clinicienne, Hôpitaux de Toulouse

Apprendre à se protéger de la menace Cyber

Avec la hausse des démarches dématérialisées, les risques pour les collectivités, peu importe leurs tailles, d'être victimes d'une cyberattaque se sont accrues au cours des dernières années. Les exemples récents de cyberattaques (Angers, Pont-Saint-Esprit, Saint-Affrique...) nous montrent que toutes les communes peuvent être un jour confrontées à ces événements. Le pôle numérique vous accompagne dans la prévention de ces situations dont les conséquences peuvent être désastreuses pour une commune (perte des données, blocage des démarches d'état-civil, etc.) en vous proposant cette session. A l'issue de celle-ci, vous serez capable d'identifier une cyberattaque, d'identifier les acteurs à mobiliser si besoin et d'appliquer la procédure de gestion des incidents informatiques (procédure de violation de données) en cas de cyberattaque.

	Mardi 10 mai 9h30 à 17h30
	Saint-Sulpice Maire d'accueil : Raphaël BERNARDIN Salle Odette Couderc
	Rémy Daudigny Délégué à la sécurité numérique Occitanie, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Patricia Rabion, responsable pôle numérique, ADM81. Clara Weis, chargée de mise en conformité RGPD, pôle numérique, ADM81




Gérer les réseaux sociaux en tant qu'élu

Faut-il éviter les réseaux sociaux ? En profiter ? Si, oui, comment ? Nombre d'entre vous nous ont témoigné de ces interrogations au cours de formations. Afin d'accompagner les élu-e-s ayant fait le choix de s'y positionner, nous vous proposons une formation visant à élaborer votre stratégie de communication sur ceux-ci. À l'issue de cette session, vous serez capable d'identifier les réseaux sociaux à privilégier selon vos objectifs, définir votre ligne éditoriale, adapter les contenus selon le réseau choisi et appliquer le plan de communication que vous aurez l'occasion de créer le jour de la formation.

	Samedi 21 mai 9h30 à 17h30
	Saïx Maire d'accueil : Jacques ARMENGAUD Maison des associations Gui Viala
	Opale Crivello Spécialiste communication, cabinet des Terres et des Maires

Gantt Project

Gantt Project est un logiciel gratuit de gestion de projet. Il vous permet de visualiser en un clin d'oeil les tâches de votre projet et leur état d'avancement pour anticiper les retards dans les délais ou les dépassements de budget. À ce titre, il est également un très bon outil de communication pour faciliter la compréhension de l'évolution de votre projet à votre équipe, à vos partenaires ou aux administrés. À la suite de cette session, vous serez capable de créer un plan de projet visuel, de le modifier et de le partager au format papier ou numérique.

	Samedi 2 juillet 9h à 17h
	Albi Locaux de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn
	Ana Rodriguez Responsable formation, ADM81



Parcours "Animer un conseil de jeunes", proposé par la Commission Jeunesse




Une proposition afin d'approfondir les thèmes sur lesquels vous souhaitez avoir plus de précisions suite à la session du 6 octobre dernier. Afin de s'adapter à la demande des élu-e-s concerné-e-s, nous vous proposons un format mixte: des sessions d'approfondissement le 1er lundi du mois en visioconférence et, un rassemblement convivial des inscrit-e-s en présentiel lors d'une journée exceptionnelle prévue en partenariat avec le Conseil départemental.

Les fondamentaux d'un conseil de jeunes

À l'issue de la session, les élu-e-s seront capables de :

- Identifier les aspects juridiques essentiels encadrant le fonctionnement d'un conseil de jeunes
- Définir les objectifs du Conseil de jeunes
- Ecrire un projet et créer un comité de pilotage correspondant
- Définir les modalités d'organisation du Conseil de jeunes

Contenu prévisionnel : Le cadre juridique (délibération en conseil, droit à l'image, gestion des bases de données...), fixer les objectifs (objectif général, secondaires [opérationnel]) l'écriture du projet avec création d'un comité de pilotage avec les partenaires essentiels à la création, les modalités essentielles d'organisation : nombre d'enfants, tranches d'âge, recrutement (vote, tirage au sort, autres...).




	Lundi 7 février 12h30 à 14h
	Visioconférence
	Léa Margery ANACEJ

Faire vivre et faire durer son conseil

À l'issue de la session, les élu-e-s seront capables de :

- Identifier la « bonne » posture pour animer un conseil de jeunes selon la situation (élu-animateur-bénévole, élu en binôme avec un agent...)
- Utiliser des outils d'animation/de communication adaptés aux enfants
- Identifier les jalons essentiels d'un calendrier permettant de faire vivre et faire durer un conseil d'enfants

Contenu prévisionnel : La posture de l'adulte-facilitateur, la facilitation des réunions, le rôle de chacun au quotidien (l'élu-bénévole, l'élu en binôme avec un agent...), les différents outils d'animation pour favoriser l'émergence de l'intelligence collective à partir du vécu individuel de l'enfant, le calendrier type du conseil d'enfant et ses principaux jalons, communiquer avec les jeunes et communiquer sur les actions du Conseil au fil du projet.




	Lundi 7 mars 12h30 à 14h
	Visioconférence
	Léa Margery ANACEJ

Evaluer pour améliorer continuellement le fonctionnement de son conseil de jeunes

À l'issue de la session, les élu-e-s seront capables de :

- Utiliser des outils d'évaluation destinés à améliorer le fonctionnement du conseil
- Rédiger une feuille de route afin d'améliorer le fonctionnement du conseil

Contenu prévisionnel : Pourquoi évaluer ?, les outils d'évaluation, la formalisation des pistes, l'écriture de la feuille de route.

	Lundi 4 avril 12h30 à 14h
	Visioconférence
	Léa Margery ANACEJ

Journée de la jeunesse

Dans le cadre de la semaine de la jeunesse portée par le Conseil Départemental, nous vous convions à une journée exceptionnelle. Le matin sera dédié aux travaux de la 3ème Conférence des acteurs de la jeunesse. L'après-midi rassemblera l'ensemble des Conseils municipaux de jeunes tarnais et les élu-e-s référent-e-s afin d'échanger les bonnes pratiques et de partager les projets en cours sur le département.

	Mercredi 25 mai 9h à 17h
	Le Garric Maire d'accueil : Christian VEDEL Cap Découverte

S'inscrire aux sessions de formation

3 OPTIONS SONT À VOTRE DISPOSITION

- En ligne, en moins de 2 minutes sur le site : <https://www.maires81.asso.fr/>
- Par téléphone auprès du pôle formation : **05 63 60 16 37**
- En scannant le QR code suivant :



Votre droit au congé pour les formations

Vous êtes élu-e et salarié-e ? Vous disposez, par mandat, d'un droit de **18 jours** de congés pour vous former dans le cadre de votre mandat.

Comment demander ce congé ?

Par lettre recommandée, 30 jours minimum avant le début de la formation. La lettre doit préciser la date et la durée de l'absence et l'organisme responsable de la formation. En l'absence de réponse de l'employeur dans les 15 jours précédant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.

L'employeur peut-il refuser la demande ?

Si la formation est dispensée par l'Association des Maires (organisme agréé), le salarié bénéficie du congé de formation. L'employeur peut

cependant refuser le congé s'il estime que la présence du salarié dans l'entreprise est indispensable.

En cas de refus de l'employeur, celui-ci doit être motivé et transmis au salarié.

Dans ce cas, le salarié pourra bénéficier du congé en cas de nouvelle demande 4 mois après le refus.

Qu'en est-il de la rémunération durant le congé ?

La collectivité compense les pertes de revenus subies à l'occasion du congé. Le salarié élu local doit justifier auprès de sa collectivité, par tout moyen, qu'il a subi une diminution de ses revenus du fait de l'exercice de son droit à la formation.

Contacts

Une équipe à votre service
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

DIRECTION - AMICALE DES ANCIENS MAIRES

Frédéric MARTINEZ Tél : 05 63 60 16 40 | Courriel : frederic.martinez@maires81.asso.fr

CONSEIL JURIDIQUE

Aurélié RAGARU Tél : 05 63 60 16 38 | Courriel : aurelie.ragaru@maires81.asso.fr

FINANCES - FISCALITÉ

Laurence PAYRASTRE Tél : 05 63 60 16 3 | Courriel : laurence.payrastre@maires81.asso.fr

FORMATION DES ÉLUS

Ana RODRIGUEZ Tél : 05 63 60 16 37 | Courriel : ana.rodriguez@maires81.asso.fr

PÔLE NUMÉRIQUE

Patricia RABION Tél : 05 63 60 16 47 | Courriel : patricia.rabion@maires81.asso.fr

Camille TARDEZ Tél : 05 63 60 16 32 | Courriel : camille.tardez@maires81.asso.fr

SERVICE RCPD

Clara WEIS Tél : 05 63 60 16 49 | Courriel : clara.weis@maires81.asso.fr

COMPTABILITÉ - SECRÉTARIAT

Corine JUAREZ Tél : 05 63 60 16 35 | Courriel : corine.juarez@maires81.asso.fr

Tél : 05 63 60 16 30 | Courriel : contact@maires81.asso.fr

